

Image not found or type unknown



## organisme d aide a victime d accident

Par **bacool**, le **14/02/2012** à **16:36**

Bonjour, j'ai eu un accident de la circulation le 16 dec 2011 pour m aider aupres de la MAIF j'ai demandeé adide d'un orgamisme ici à LYON q s'occupe des dossiers auprès des assurances.C'est normal que cet organisme reçois des provisions de la part de la MAIF et qu'ils detiennent la somme qui a été verser pour compenser mes prejudices il a un mois déjà tous les jours je les appeles et se passe rien.Merci